



**CONFÉRENCE / DÉBAT**

**AGRICULTURE SANS PESTICIDES : QUELS ENJEUX ?**



➤ 20 h 30 : Conférence



(60 personnes environ)



# Pourquoi s'intéresser aux pesticides ?

Introduction faite par FE 53 avant la conférence

« 90 % de nos maladies sont d'origine environnementale »

C'est le constat alarmant du Dr Jean-François DELEUME, médecin hospitalier, responsable du volet "Santé et Pesticides" au sein de l'association Eau et Rivière en Bretagne et membre du comité de pilotage du "Plan Régional Santé Environnement" de Bretagne.

Il a vécu le scandale du chlordécone en Guadeloupe : cet insecticide destiné à lutter contre le charançon du bananier jusqu'en 1993 a pollué le sol, les rivières et même la mer où des zones d'interdiction de pêche ont été établies (lien prouvé par l'INSERM avec les cancers de la prostate).

Source : <http://fidelitemayenne.fr/emissions/des-vies-et-des-hommes/24-01-2017>



# Existe-t-il des études qui prouvent que les pesticides sont dangereux ?

Preuve n°1

C'est la reconnaissance de 2 pathologies comme maladies professionnelles dans le milieu agricole :

- **la maladie de Parkinson** (58<sup>e</sup>), maladie neurodégénérative.
- **le cancer des ganglions ou lymphome non-hodgkiniens** (59<sup>e</sup>) avec les organochlorés (famille d'insecticides comme le DDT, le Chlordane, le Lindane, la Dieldrine, l'Heptachlore), les organophosphorés (famille d'insecticides comme le Malathion, le Parathion, le Chlorpyrifos, le Diazinon), le Carbaryl (insecticide), le Toxaphène (insecticide) et l'atrazine (herbicide).

# Existe-t-il des études qui prouvent que les pesticides sont dangereux ?

C'est l'expertise réalisée par l'INSERM en 2013. C'est la plus grande synthèse officielle jamais faite en France.

L'INSERM s'est appuyé sur les études internationales indépendantes. La présomption d'un lien entre l'exposition aux pesticides et une maladie est déclinée selon 4 niveaux : présomption faible ( $\pm$ ), présomption moyenne (+), présomption forte (++) et lien de causalité établie (+++)

## Présomption d'un lien entre exposition aux pesticides et LNH

Exposition	Populations concernées par un excès de risque significatif	Présomption d'un lien
Pesticides (sans distinction)	Agriculteurs, applicateurs, ouvriers en industrie de production	++

++ d'après les résultats de 7 méta-analyses et d'une cohorte prospective (AHS)

Source : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/pesticides-effets-sur-sante>

# Quelles sont les maladies concernées ?

Nom	Présomption	Nombre de cas (2011)
la maladie de Parkinson	forte	
le lymphome non-hodgkinien (ganglions)	forte	11 700
le cancer de la prostate	forte	71 220
le myélome multiple (moelle osseuse)	forte	5 930
la leucémie aigüe (surtout chez l'enfant)	forte	3 777
la leucémie lymphoïde chronique (LLC)	moyenne	3 798
la maladie d'Alzheimer	moyenne	

1/3 des habitants de la Mayenne

# Y a-t-il d'autres conséquences ?

On enregistre des **problèmes de fertilité et de fécondabilité** dans les couples (++)).

Les pesticides sont un danger pour **les grossesses** (surtout pendant le 1<sup>er</sup> trimestre) :

- malformations congénitales (++) - tumeurs cérébrales (++) – leucémies (++) – fausses couches (+), le glyphosate étant visé.

Ce n'est pas toujours la dose qui fait le poison.

Le développement de **troubles cognitifs** chez les enfants sont signalés : troubles de l'attention, hyperactivité, retard d'acquisition motrice, syndrome autistique (+)...

Le développement de l'enfant, tant au cours de sa vie intra-utérine que postnatale, est connu pour être extrêmement sensible, d'une manière générale, aux xénobiotiques, parmi lesquels figurent les pesticides.

**Plus de la moitié** des cas de leucémies aigües se déclarent avant 5 ans. Entre 1980 et 2000, on a constaté une augmentation de 20 % d'enfants de moins de 15 ans développant une leucémie aigüe.

Et les chiens et les chats qui vont dans les champs et qui en reviennent imprégnés par les pesticides avant de jouer avec les enfants ?

# Les pesticides, ça ne concerne que l'agriculture ?

Non ! C'est aussi dans nos maisons !!!

les colliers anti-puces

les colliers anti-poux des chats

les insecticides qu'on pulvérise ou qu'on diffuse avec nos prises de courant

les biocides comme le bois traité

les vêtements imperméabilisés

Il y a 2 fois plus de pesticides dans l'air intérieur que dans l'air extérieur.

L'INSERM accorde une présomption moyenne (+) entre l'exposition aux pesticides à domicile et les malformations congénitales.



# Saviez-vous que...

Le glyphosate a une vitesse de dégradation de 1 à 130 jours !

Les travaux dans les champs traités **ont été peu étudiés** alors que le risque d'exposition est potentiellement élevé.

Certains insecticides définis comme polluants organiques persistants sont encore retrouvés **plusieurs décennies après** leur utilisation dans la nature et dans les organismes vivants, **y compris l'homme**.

Plusieurs études ont montré que l'usage des équipements de protection individuel (EPI) **ne garantit pas une protection absolue** de l'opérateur.

**Peu d'études ont été développées** pour évaluer les niveaux de contamination des populations lors des traitements. Il s'agit pourtant d'un élément essentiel à la définition de l'exposition.

**22 % des cours d'eau** sont en bon état en Mayenne.

# Les autorisations de mise sur le marché garantissent-elles le principe de précaution ?

Elles s'appuient essentiellement **sur les études des industriels.**

**Le secret professionnel** interdit aux scientifiques indépendants l'accès aux données et rend donc caduc les études indépendantes au motif qu'elles ne respectent pas les protocoles.

**Les effets cocktails** ne sont pas évalués.



L'ingestion de résidus de pesticides (même à des doses inférieures aux seuils) répétée des années durant **n'est pas étudiée.**

**La qualité** revendiquée des équipements de protection individuelle (EPI) a un impact dans l'autorisation de mise sur le marché.

# Que fait-on alors ?

Il faut être optimiste !!!!

Depuis l'après-guerre, environ 1000 molécules ont été autorisées : il n'en reste "que" 300 aujourd'hui !

C'est le citoyen qui rend ce changement obligatoire  (voir l'enquête de Cetelem dans OF 29/01-2020).

« Nous serons probablement la dernière génération à avoir subi autant de produits toxiques !!! » Jean-François DELEUME

**Il faut être optimiste !!!!**

## Des consommateurs de plus en plus exigeants



Non seulement le consommateur français veut consommer moins, « mais il veut consommer mieux, avec un vrai souci d'éthique ». Bio, local, environnement, économie circulaire ont le vent en poupe. « Cette exigence devient générale et activiste, militante. »



Oui, mais : comment faire ?

...Écoutez la suite !

